

### Centre d'exposition de Blainville du 6 au 24 novembre 2024

#### Identification de l'artiste (section à compléter)

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Courriel :
Web :

#### Renseignements pour le carton d'identification et le site WEB de BVA (section à compléter)

Titre :			
Nom d'artiste :			
Médium et support :			
Année de création :			
Prix de vente :		Collection privée – valeur :	
Dimensions :			
Toile et autre œuvre 2D : minimum 216 po <sup>2</sup> <b><u>cadre exclu</u></b> - maximum 1800 po <sup>2</sup> <b><u>cadre exclu</u></b>			
Sculpture : maximum 30 po de hauteur x 18 po x 18 po			
poids maximal 30 livres (sinon sera déplacé par l'artiste)			
En pouces :	Hauteur :	Largeur :	Profondeur (sculpture) :
En cm :	Hauteur :	Largeur :	Profondeur (sculpture) :
Œuvre inspirée du poème :			
Du poète ou de l'artiste :			
Photo de vous pour le site WEB de BVA (cocher) : <input type="checkbox"/> Déjà en ligne <input type="checkbox"/> Ci-jointe			

#### Renseignements sur l'œuvre (section à cocher)

<input type="checkbox"/> Toile régulière ou autre œuvre 2D <b><u>encadrée</u></b>
<input type="checkbox"/> Toile ou autre œuvre 2D profilée/galerie aux <b><u>côtés peints</u></b> de 1,5 po ou plus (au besoin, voir la capsule vidéo « <i>Comment transformer des toiles régulières en toiles profilées</i> » disponible au <a href="http://blainville-art.net/wix-video">blainville-art.net/wix-video</a> )
<input type="checkbox"/> Système d'accrochage <b><u>adéquat</u></b> : fil métallique bien tendu, solidement fixé au quart ou au tiers supérieur du dos du cadre ou de la toile (au besoin, voir la capsule vidéo « <i>Comment attacher vos toiles</i> » disponible au <a href="http://blainville-art.net/wix-video">blainville-art.net/wix-video</a> )
<input type="checkbox"/> Sculpture munie d'une base, d'un support ou façonnée de manière à en assurer sa <b><u>stabilité complète</u></b>
<input type="checkbox"/> Identification : nom et téléphone (à l'arrière de l'œuvre pour les toiles et autres œuvres 2D / sous l'œuvre ou sur une fiche pour les sculptures)
<input type="checkbox"/> Présentation et condition de l'œuvre : finition soignée et esthétique, œuvre complètement sèche (peinture, vernis, patine, médium, etc.), encadrement en parfaite condition (vitre et cadre), système d'accrochage approprié au poids de l'œuvre et œuvre permettant une <b><u>présentation sécuritaire</u></b> tout au long de l'exposition

**IMPORTANT : toute œuvre ne respectant pas ces critères sera automatiquement écartée de l'exposition.**

Signature de l'artiste :

Et/ou signature du représentant :

Date :

## Formulaire d'inscription des artistes exposants | Page 2 de 2

### Expo concours de Blainville-Art

### Centre d'exposition de Blainville du 6 au 24 novembre 2024

#### L'artiste qui désire participer à cette exposition :

1. Déclare qu'il est seul et unique propriétaire de l'œuvre qu'il désire exposer, ainsi que des droits de propriété intellectuelle sur cette œuvre et qu'aucune autre personne ne détient quelque droit que ce soit de cette œuvre.
2. Comprend qu'aucune œuvre copiée ou reproduite n'est autorisée. Les œuvres doivent être des créations originales de qualités, conçues et créées par vous. Les compositions à partir de matériel publié ou d'œuvres d'autres artistes ne sont pas considérées comme originales.
3. Comprend que toute œuvre apportée à une exposition demeure en tout temps la responsabilité de l'exposant et celui-ci renonce expressément à réclamer de l'association Blainville-Art et la ville de Blainville quelque dommage que ce soit pour quelque motif que ce soit. L'association et la Ville ne pourront être tenues responsable des pertes ou dommages subis à une œuvre.
4. Reconnaît avoir été informé qu'il est de sa responsabilité de contracter toutes les polices d'assurances de biens pour protéger son ou ses œuvres contre le feu, le vol le vandalisme et tout autre risque s'il le désire.
5. Comprend que pour toute œuvre (2D et 3D) d'un poids de 30 livres et plus, l'artiste ou son représentant doit obligatoirement être disponible pour faire l'installation finale de son œuvre.
6. Accorde à l'association Blainville-Art et la Ville de Blainville, à leurs représentants et à toute personne agissant sous leur autorité, la permission irrévocable de capter et publier toutes les images (photo et vidéo) de son œuvre prises dans le cadre de l'exposition et de les identifier à son nom et ce, sous quelque forme que ce soit (ex. : site Web, réseaux sociaux, visites scolaires). L'artiste dégage la Ville de Blainville et Blainville-Art de toute responsabilité à cet égard, étant également conscient que ces derniers ne sont pas responsables d'une utilisation non conforme de ces images par des tiers.
7. Comprend que toute œuvre ne répondant pas aux critères et aux règlements de l'exposition ou de la Ville sera automatiquement écartée.
8. **Comprend et accepte toutes les exigences, consignes et règlements indiqués dans la lettre d'information importante et sur le formulaire d'inscription.**

J'atteste que j'ai lu, compris et accepté les conditions et règlements de ce formulaire (recto et verso).

Signature de l'artiste :

Date :